

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de Néronde

en date du lundi 17 juillet 2023 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, Sébastien FÊCHE, TRIOMPHE Rodolphe, CLAIRET Martin, BAUDOUIN René, REVEL Évelyne, Geneviève NICOLAS.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 9 juin 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 17 juin 2023

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Désignation d'un référent déontologique des élus

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur la désignation d'un référent déontologique, au service des élus locaux, susceptible de leur apporter son assistance et ses conseils sur toute question touchant les principes déontologiques.

M. le Maire propose de désigner en qualité de référent déontologique des élus Mme Élise Untermaier-Kerléo, retenue par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire en raison de son expérience et ses compétences.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Signature d'une convention avec le SDIS

Michel Bussery présente ce dossier qui demande de signer une convention avec le SDIS ((Service départemental d'Incendie et de Secours) afin d'adhérer à l'application informatique dénommée REMOcRA.

Cette application, administrée par le SDIS, permettra de recenser les PEI (Points d'Eau Incendie) et facilitera les échanges d'information dans le cadre de la défense extérieure contre les incendies (DECI) qui se doit d'assurer en permanence l'alimentation en eau nécessaire aux pompiers en cas d'incendie.

Cette adhésion est votée à l'unanimité

Programmes voirie 2022-2023

Pour compléter le programme de travaux 2022 et percevoir la subvention accordée par le Conseil Départemental, le conseil municipal décide la réfection du Chemin Vert pour un montant de 9300 euros.

Pour 2023, un certain nombre de chantiers sont listés parmi lesquels un choix sera fait ultérieurement en fonction des impératifs budgétaires.

Les lagunes demandent aussi des travaux : renforcement des berges ; curage des bassins.

Dossiers en cours

Sébastien Fêche :

Les marquages au sol sont terminés – Les volets du bâtiment de la cure ont été traités et seront prochainement réinstallés – le plateau-bar de la salle Henri IV est commandé.

Des devis sont en cours pour le rejointoiement de la maison « Pralas », le mur du cimetière, l'installation de gouttières en zinc sur la tour des œufs ...

L'aménagement de la placette du Cuvage est toujours en cours...

Cyril Goutailler

La création d'un chemin pédestre permettant la jonction entre la D1 et le chemin du Tacot a fait l'objet d'une rencontre sur le terrain avec Gilbert Dauphin, président des Pas Coton, Jean-louis Dhollande, qui propose de céder une parcelle de son terrain, et des membres du Conseil Municipal.

Cette question nécessite des informations complémentaires et fera l'objet d'un point traité au prochain conseil.

Les dépôts sauvages de sacs d'ordures ménagères posent problème. La commune est tenue de les traiter. Outre le manque de civisme constaté, c'est une charge supplémentaire pour les employés communaux.

L'invitation à participer à un budget participatif a recueilli 3 inscriptions. Le nombre attendu étant de 8 personnes minimum, on relancera en septembre.

En réflexion, peut-on envisager un écopaturage dans la butte du stade ?

Geneviève Planche

Lors de la dernière réunion tourisme de la CCFE, un travail a été réalisé par les offices de tourisme de Loire Forez et de Forez-Est pour créer le label « Rendez-vous en Forez ».

Suite à la réunion urbanisme patrimoine, voici les travaux en projets :

Restauration du calvaire dans le cimetière (devis de 2021 : 10 351 euros, voir pour un deuxième devis pour réalisation en 2023).

Tour des œufs (chenaux, plancher, escalier, fenêtre).

Cure : 6 rue du Père Coton : devis à demander pour une porte en chêne.

Geneviève Nicolas

Le dépliant « Bienvenue à Néronde » est en phase de bouclage. On espère le finaliser en septembre.

Gérard Moncelon

La société de chasse demande l'autorisation d'utiliser le local du stade pour ses réunions pendant la période d'ouverture de la chasse..

Le conseil donne son accord

Dans le cadre des élections sénatoriales, Mme Cécile Cukierman viendra rencontrer les élus jeudi 17 août, M. Jean-Claude Tissot jeudi 21 septembre.

Communication d'un courrier de remerciements de la MFR (Maison Familiale Rurale) de Saint-Germain Lespinasse suite à la subvention de 50 euros accordée.

Information de la mise à disposition de la salle de la cure pour la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé sur le territoire de Forez-Est qui se déroulera à Néronde pour une action de santé publique sur la prévention de l'obésité pédiatrique. Les dates sont les suivantes :
mercredi 20 septembre 2023 - mercredi 4 Octobre 2023 - mercredi 18 octobre 2023 - mercredi 8 novembre 2023,
de 16h30 à 17h30

Lecture d'un courrier de l'académie de Lyon alertant sur la baisse des effectifs de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Le Maire

Le Secrétaire

Gérard MONCELON

Michel BUSSERY